

09 mai 1983

NOTE A MONSIEUR DUBOIS, DIRECTEUR GENERAL  
TECHNIQUE ( pour le service Expédition  
éventuellement )

---

Concerne : Expéditions.

La lettre de la Banque Nationale du Rwanda  
ci-annexée traite de deux problèmes :

1. Les expéditions qui ont eu lieu le 26 avril 1983 sans  
licence ;
2. Le stock de nos produits à l'étranger.

Je vous suggère de répondre de la façon  
suivante :

1. Les exportations sans licence : transmettre la note de  
nos services en la complétant pour ce qui concerne le lot 525-4  
considéré comme exporté alors qu'il se trouve toujours à MAGERWA  
(déclaration non apurée) ; dire dans la lettre de transmission  
qu'il s'agit bel et bien d'une regrettable méprise.

2. Notre stock à l'étranger :

a) l'étain : la vitesse de liquidation du pipe-line  
(selon nos relevés) peut donner une moyenne de vente par jour  
(5 tonnes) : en tenant compte du temps qui s'écoule entre l'expé-  
dition et la réalisation, vous pouvez déterminer le stock maximal  
devant être consigné à l'extérieur pour des ventes en vrac  
(ponctuelles).

Quant aux ventes sous contrats, la convention d'assistance techai-  
que entre GEOMINES SA et SOMIRWA est explicite : vous pouvez vous  
y référer avantageusement, dans la note.

.../...

b) les ferberites :

- il convient de signaler le fait que nous avons quatre catégories des ferberites dont les possibilités d'écoulement sur le marché ne sont pas les mêmes : pour ce qui concerne les consignations pour ventes ponctuelles, vous pouvez déterminer pour chaque type, en vous référant au comportement de notre pipe-line dans le passé récent, le stock qu'il sied d'avoir à l'extérieur.

- les ventes sur contrats, seront traités dans cette note comme pour l'étain.

c) coltan : il n'est pas nécessaire de traiter de ce produit dans la note, étant donné sa mévente actuelle.

d) béril et or : même chose <sup>que</sup> pour le coltan <sup>et</sup> à cause de leur caractère marginal.

Il convient d'élaborer cette note le plus soigneusement possible pour atténuer un certain malaise qui existe actuellement entre nos services et ceux de la Banque Nationale du Rwanda.

J.M.V. NYALIHAMA  
Administrateur-délégué.-